

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 13 février 2023 à 20h au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents : messieurs Sylvain Harvey, Louis Dupuis et Jean Sébastien Vaillancourt, conseillers, ainsi que mesdames, Virginie Lupan, Helen Morrison et Caroline Desrosiers, conseillères, formant quorum sous la présidence de madame Catherine Hamé, mairesse.

Est également présente madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière

À 20 h 05, la mairesse déclare la séance ouverte.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suivi des questions posées à la dernière assemblée
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023, du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 janvier 2023 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 février 2023
5. **Finances, Administration et Greffe**
 - 5.1 Comptes payés et à payer
 - 5.2 Dépôt d'une mise à jour de déclaration d'intérêts pécuniaires
 - 5.3 Refus d'augmentation des élus
 - 5.4 Changement de responsable au dossier de paie Employeur D
 - 5.5 Adoption du projet de règlement numéro 483-2023 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations et des conditions de perception pour l'exercice financier 2023
 - 5.6 Sylvain Michaudville - fin d'intérim
 - 5.7 Demande d'autorisation de barrage routier le 9 décembre 2023 pour la Guignolée du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut
 - 5.8 Demande d'appui de l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut
 - 5.9 Demande d'appui de la Maison de la famille pour un projet de Jardins nourriciers et collectifs
 - 5.10 Adoption du projet de règlement 489-2023-05 modifiant le règlement numéro 489-2020 sur la tarification des biens, services et activités - **REPORTÉ**
 - 5.11 Refinancement emprunt initial 194 000 \$ réf : règlements 419-2017 & 421-2017
 - 5.12 Correction résolution 7561-06-22
 - 5.13 Tarification barrages / Règlement numéro 489-2022-03 modifiant le règlement numéro 489-2020 sur la tarification des biens, services et activités
6. **Travaux publics et voirie**
 - 6.1 Achat d'un souffleur / affectation du fonds de roulement
 - 6.2 Permission de voirie 2023
 - 6.3 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

7. **Loisirs, culture et vie communautaire**

- 7.1 Affiliation de la bibliothèque municipale au réseau BIBLIO des Laurentides
- 7.2 Cours session printemps : mandat aux professeurs
- 7.3 Cours session hiver : mandat aux professeurs
- 7.4 Embauches camps de jour

8. **Urbanisme**

- 8.1 Compte-rendu du comité consultatif d'urbanisme
- 8.2 Dépôt du rapport annuel des activités de contrôle animalier de la Société protectrice des animaux Laurentides-Lanaudière (SPCALL)
- 8.3 Adoption du deuxième projet de règlement numéro 1001-38-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 (projet intégré)
- 8.4 Adoption du deuxième projet de règlement 1003-02-2022 intégrant des dispositions relatives à la zone de bruit routier dans le permis de construction 1003
- 8.5 Adoption du deuxième projet de règlement 1004-09-2022 intégrant des dispositions relatives aux demandes de permis et certificats dans la zone de bruit routier telles que définies par le règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement régional
- 8.6 Adoption du deuxième projet de règlement numéro 1004-10-2023 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004
- 8.7 Adoption du projet de règlement 337-3-2023 modifiant le règlement numéro 337-2-2014 concernant les ententes avec les promoteurs relativement à des travaux municipaux et remplaçant le règlement numéro 337-1-2013
- 8.8 Deuxième demande de résidence de tourisme au 168 chemin des Chênes
- 8.9 Nomination de monsieur Marcel Ménard au poste 6 du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 8.10 Avis de motion, dépôt et adoption du projet de règlement 1011 relatif à la démolition d'immeubles

9. **Sécurité publique et incendie**

- 9.1 Octroi du mandat des services incendie

10. **Environnement**

- 10.1 Compte-rendu du comité environnement
- 10.2 Renouvellement du mandat des membres du CCE
- 10.3 Adoption du projet de règlement 482-2022 modifiant le règlement 482-2019 concernant la création d'un programme de mise aux normes des installations septiques de type puisards.

- 11. Divers
- 12. Correspondance
- 13. Période de questions
- 14. Levée de la séance

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

Séance ordinaire du 13 février 2023

7726-02-23

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 9 janvier 2023

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023

7727-02-23

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 janvier 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 30 janvier 2023

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE:

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 janvier 2023

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

7728-02-23

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 février 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 9 février 2023

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE:

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 février 2023

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

FINANCES, ADMINISTRATION ET GREFFE

7729-02-23

Comptes payés et à payer

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'accepter la liste des comptes payés au 31 janvier 2023 pour un montant 190 593,60\$ - chèques numéro 20197 à 20213, prélèvements bancaires numéro 2588 à 2604 et les dépôts directs numéro 813 à 816.

D'accepter la liste des comptes à payer au 31 janvier 2023 pour un montant de 548 298,09 \$ - chèques numéro 20247 à 20280, et les dépôts directs numéro 818 à 883.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;

Séance ordinaire du 13 février 2023

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Dépôt d'une mise à jour de déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal

Conformément aux articles 357, 358 et 361 de la Loi sur les élections et référendum dans les municipalités, on dépose la déclaration des intérêts pécuniaires de madame Virginie Lupan

7730-02-23

Refus d'augmentation des élus

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De renoncer à l'augmentation de rémunération pour les élus pour l'année 2023

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7731-02-23

Changement de responsable au dossier de paie Employeur D

ATTENDU QUE monsieur Jean-Philippe Gadbois était la personne responsable auprès de Solutions Employeurs Desjardins

ATTENDU QUE madame Anne-Claire Robert est la nouvelle directrice générale et greffière-trésorière

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

D'autoriser madame Anne-Claire Robert à agir à titre de responsable d'application de la plateforme de paie Employeur D

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7732-02-23

Adoption du projet de règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières

ATTENDU QUE le conseil a adopté le budget de la municipalité pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2023 au montant de 8 496 847\$;

Séance ordinaire du 13 février 2023

ATTENDU QU'il y a lieu de décréter les taux des taxes foncières et spéciales ainsi que les compensations pour l'année;

ATTENDU QUE la municipalité n'entend pas se prévaloir des dispositions de la section 111.4 de la Loi sur la fiscalité municipale, en ce qui a trait à la variété du taux de la taxe foncière;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2023;

ATTENDU QUE le projet du présent règlement a été déposé lors de la séance extraordinaire du 30 janvier 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'adopter le projet de règlement numéro 483-2023 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations et des conditions de perception pour l'exercice financier 2023

POUR : Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère

CONTRE : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7733-02-23

Fin d'intérim et confirmation du mandat de directeur général adjoint

Considérant la fin de l'intérim de monsieur Sylvain Michaudville

Considérant sa nomination au poste de directeur général adjoint

Il est résolu de mandater la directrice générale et greffière-trésorière à conclure les ententes nécessaires avec monsieur Sylvain Michaudville

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à conclure les ententes nécessaires avec M. Michaudville

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7734-02-23

Demande d'autorisation de barrage routier le 9 décembre 2023 pour la Guignolée du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

Séance ordinaire du 13 février 2023

D'autoriser l'organisme Garde-Manger des Pays-d'en-Haut à tenir un barrage routier au coin des chemins Fournel et Sainte-Anne-des-Lacs le samedi 9 décembre 2023 de 9h à 16h dans le cadre d'une levée de fonds pour la Guignolée 2023.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7735-02-23

Demande d'appui de l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut

ATTENDU la demande d'appui financier de l'organisme Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut afin de permettre la relocalisation/construction de leurs locaux.

ATTENDU que cet organisme favorise le mieux-être des personnes en perte d'autonomie physique, psychologique et/ou sociale, permanente ou temporaire, vivant à domicile ou en résidence

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

Que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs appui le projet de l'organisme Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut afin de soutenir sa mission et lui offre un montant de 200\$.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7736-02-23

Demande d'appui à la Maison de la famille

ATTENDU la demande d'appui de la Maison de la famille dans le cadre d'un dépôt de projet au Fonds Régions et Ruralité de la MRC des Pays-d'en-Haut pour un projet de Jardins nourriciers et collectifs

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

Que la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs appuie le projet de Jardins nourriciers et collectifs de Maison de la famille.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

No.5.10

**Adoption du projet de règlement 489-2023-05 modifiant le règlement numéro 489-2020 sur la tarification des biens, services et activités –
REPORTÉ**

Refinancement emprunt initial 194 000 \$ réf : règlements 419-2017 et 421-2017

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	13 février 2023	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 6 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	21 février 2023
Montant :	194 000 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 21 février 2023, au montant de 194 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

9 100 \$	5,20000 %	2024
9 400 \$	5,00000 %	2025
9 900 \$	4,65000 %	2026
10 500 \$	4,45000 %	2027
155 100 \$	4,35000 %	2028

Prix : 98,37000

Coût réel : 4,79861 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

9 100 \$	4,84000 %	2024
9 400 \$	4,84000 %	2025
9 900 \$	4,84000 %	2026
10 500 \$	4,84000 %	2027
155 100 \$	4,84000 %	2028

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,84000 %

3 - CAISSE DESJARDINS DE LA RIVIERE-DU-NORD

9 100 \$	5,00000 %	2024
9 400 \$	5,00000 %	2025
9 900 \$	5,00000 %	2026
10 500 \$	5,00000 %	2027
155 100 \$	5,00000 %	2028

Prix : 100,00000

Coût réel : 5,00000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Séance ordinaire du 13 février 2023

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT,
CONSEILLER**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 21 février 2023 au montant de 194 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 419-2017 et 421-2017. Ces billets sont émis au prix de 98,37000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7738-02-23

**Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation
relativement à un emprunt par billets au montant de 194 000 \$ qui sera
réalisé le 21 février 2023**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Sainte Anne des Lacs souhaite emprunter par billets pour un montant total de 194 000 \$ qui sera réalisé le 21 février 2023, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
419-2017	160 300 \$
421-2017	33 700 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 419 2017 et 421 2017, la Municipalité de la paroisse de Sainte Anne des Lacs souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de Sainte Anne des Lacs avait le 20 février 2023, un emprunt au montant de 194 000 \$, sur un emprunt original de 242 000 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros 419 2017 et 421 2017;

ATTENDU QUE, en date du 20 février 2023, cet emprunt n'a pas été renouvelé;

ATTENDU QUE l'emprunt par billets qui sera réalisé le 21 février 2023 inclut les montants requis pour ce refinancement;

ATTENDU QU'en conséquence et conformément au 2e alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros 419 2017 et 421 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 21 février 2023;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 21 février et le 21 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère) trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024.	9 100 \$	
2025.	9 400 \$	
2026.	9 900 \$	
2027.	10 500 \$	
2028.	11 000 \$	(à payer en 2028)
2028.	144 100 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 419 2017 et 421 2017 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 février 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE, compte tenu de l'emprunt par billets du 21 février 2023, le terme originel des règlements d'emprunts numéros 419 2017 et 421 2017, soit prolongé de 1 jour.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7739-02-23

Correction de résolution 7561-06-22

ATTENDU la résolution numéro 7561-06-22 pour la cession d'un lot

ATTENDU l'erreur du numéro de lot 6 472 806

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De modifier le numéro de lot 6 472 806 par le numéro 6 472 804

Séance ordinaire du 13 février 2023

Que la mairesse madame Catherine Hamé et la directrice générale et greffière-trésorière madame Anne-Claire Robert soient autorisées à signer tous les documents pour la réalisation de la présente

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7740-02-23

Tarifcation barrages / Règlement numéro 489-2022-03 modifiant le règlement numéro 489-2020 sur la tarification des biens, services et activités

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir toute la gestion des barrages ainsi que leur financement

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER**

De créditer tous les comptes émis en vertu du règlement 489-2022-03

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

7741-02-23

Achat d'un souffleur / affectation du fonds de roulement

Considérant la facture numéro QCJER145866 de l'entreprise Fastenal au montant de 5 891,93 \$ (taxes en sus);

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De procéder au paiement de la facture pour l'achat du souffleur 16 pouces par le fonds de roulement

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7742-02-23

Permission de voirie

Séance ordinaire du 13 février 2023

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit obtenir une permission de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère ;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre ;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie émises par le ministère des Transports ;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

Que la Municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2023 et qu'elle autorise madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière à signer les permissions de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$ puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie;

Que la Municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, la permission requise.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner effet à la présente résolution ainsi que tout autre document y afférent.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7743-02-23

Demande de prolongation sur la lettre d'annonce de la modalité du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

ATTENDU la demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) de la résolution 7251-04-21, concernant le projet de la réfection des chemins Filion et Fournel ;

ATTENDU les dossiers RIRL-2017-625 et AIRRL-2020-757 relatifs au projet de la réfection des chemins Filion et Fournel ;

ATTENDU QUE le PAVL du ministère des Transports du Québec requiert que les travaux soient exécutés dans les 12 mois suivant l'annonce ;

ATTENDU QUE seule une petite partie des travaux ont été exécutés à l'été 2022 parce que le consultant initial en ingénierie a omis la prise en compte de demandes ministérielles relatives à l'environnement et à la présence de barrages;

ATTENDU QU'il est planifié de réaliser tous les travaux restants à l'été 2023 sauf les sections du Lac Parent et du Marais Castor;

Séance ordinaire du 13 février 2023

ATTENDU QU'il est planifié de réaliser les études et demandes ministérielles relatives aux barrages (du Lac Parent et du Marais Castor) au courant de l'année 2023;

ATTENDU QU'il est planifié de réaliser les travaux des sections relatives aux barrages (du Lac Parent et du Marais Castor) au courant de l'année 2024;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De demander une prolongation de délai pour les projets ci-haut mentionnés

Que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à réaliser la présente

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7744-02-23

Affiliation de la bibliothèque municipale au Réseau BIBLIO des Laurentides

ATTENDU QUE le Réseau BIBLIO des Laurentides permet aux municipalités membres de réaliser d'importantes économies et de profiter d'une expertise professionnelle et technique

ATTENDU l'importance de la lecture et de la culture pour les citoyens ;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De procéder à l'affiliation de la bibliothèque municipale au Réseau BIBLIO des Laurentides au coût de 19 870 \$ (taxes en sus).

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7745-02-23

Mandat aux professeurs – cours session printemps 2023

ATTENDU QUE des cours de nature culturelle et sportive sont offerts à la population dans le cadre du programme des loisirs pour la session printemps 2023 ;

Séance ordinaire du 13 février 2023

En conséquence de l'attendu qui fait partie intégrante de la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

De mandater les personnes suivantes afin d'offrir des cours à la population :

COURS	PROFESSEURS
Yoga débutant – intermédiaire	Linda Dupont
Yoga parent-enfant	Carol-Karuna Gulgielmo
Stretching et tonus	Caroline Mousseau
Chorale	Johanne Ross
Cours de danse créative, cours de hip-hop 6-8 ans et 9-12 ans	Gabrielle Turgeon
Comment utiliser son iPad – base et intermédiaire	Pierre Thibodeau
Introduction à la pastel	Sylvie Pâquet
Étirement	Isabelle Tessier
Mise en forme	Isabelle Tessier
Marche active	Isabelle Tessier
Peinture acrylique	Nathalie Cadelon
Tai chi Chuan	Nathalie Cadelon

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7746-02-23

Mandat aux professeurs – cours session hiver 2023

ATTENDU la nomination de madame Caroline Mousseau comme professeure de yoga pour la session hiver 2023 selon la résolution 7657-11-22;

ATTENDU le désistement de madame Mousseau;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

De mandater madame Anne-Sophie Dupont afin d'offrir le cours de yoga débutant & intermédiaire

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7747-02-23

Embauches – camps de jour 2023

Séance ordinaire du 13 février 2023

ATTENDU les besoins d'un(e) technicien(ne) en éducation spécialisée pour les camps de jour – été 2023

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

De procéder à l'embauche de Kym Paquette au poste de technicienne en éducation spécialisée pour les camps de jour

D'embaucher le personnel nécessaire au camp de jour Magicoparc en 2023

De déléguer le pouvoir à la directrice générale et greffière-trésorière afin de procéder à la réalisation des présentes

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

URBANISME

Compte-rendu du comité consultatif d'urbanisme

Un compte-rendu du comité consultatif d'urbanisme est fait.

Dépôt du rapport annuel des activités de contrôle animalier de la Société protectrice des animaux Laurentides-Lanaudière (SPCALL)

Le rapport annuel des activités de contrôle animalier de la SPCALL est déposé au conseil

7748-02-23

Adoption du deuxième projet de règlement numéro 1001-38-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 (projet intégré)

Attendu la consultation publique sur le premier projet de règlement 1001-38-2023 le 3 février 2023

Attendu le deuxième projet de règlement

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'adopter le règlement numéro 1001-38-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 qui interdit les projets intégrés sur l'ensemble du territoire.

POUR : Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

CONTRE : Madame Virginie Lupan, conseillère

RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Séance ordinaire du 13 février 2023

7749-02-23

Adoption du deuxième projet de règlement 1003-02-2022 intégrant des dispositions relatives à la zone de bruit routier dans le permis de construction 1003

ATTENDU la consultation publique en date du 3 février 2023

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 1003-02-2022 n'a subi aucune modification

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'adopter le règlement 1003-02-2022 intégrant des dispositions relatives à la zone de bruit routier dans le permis de construction 1003

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7750-02-23

Adoption du deuxième projet de règlement 1004-09-2022 intégrant des dispositions relatives aux demandes de permis et certificats dans la zone de bruit routier telles que définies par le règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement régional

ATTENDU la consultation publique en date du 3 février 2023

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 1004-09-2022 n'a subi aucune modification

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'adopter le règlement numéro 1004-09-2022 intégrant des dispositions relatives aux demandes de permis et certificats dans la zone de bruit routier telles que définies par le règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement régional

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7751-02-23

Adoption du deuxième projet de règlement 1004-10-2023 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004

ATTENDU la consultation publique en date du 3 février 2023

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

Séance ordinaire du 13 février 2023

D'adopter le règlement numéro 1004-10-2023 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7752-02-23

Adoption du deuxième projet de règlement 337-3-2023 modifiant le règlement numéro 337-2-2014 concernant les ententes avec les promoteurs relativement à des travaux municipaux et remplaçant le règlement numéro 337-1-2013

ATTENDU la consultation publique en date du 3 février 2023

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 337-3-2023 n'a subi aucune modification

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'adopter le règlement numéro 337-3-2023 modifiant le règlement numéro 337-2-2014 concernant les ententes avec les promoteurs relativement à des travaux municipaux et remplaçant le règlement numéro 337-1-2013

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7753-02-23

Deuxième demande de résidence de tourisme au 168 chemin des Chênes

ATTENDU QUE le requérant a soumis un complément d'information par l'ajout de lettres de ses trois locataires attestant qu'ils n'ont pas subi de nuisances depuis l'arrivée du propriétaire actuel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a étudié la demande lors de sa réunion du 16 janvier 2023 et a soumis une recommandation de maintenir le refus au conseil municipal;

ATTENDU la consultation publique aux présentes

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De refuser la demande de résidence de tourisme au 168 chemin des Chênes

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;

Séance ordinaire du 13 février 2023

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7754-02-23

Nomination de monsieur Marcel Ménard au poste 6 du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

ATTENDU QUE madame Manon Lapointe a quitté le comité en 2022

ATTENDU QU'il a été difficile de recruter de nouveaux membres et que monsieur Marcel Ménard a déjà siégé au comité dans les années 2010

La directrice du service de l'urbanisme recommande l'embauche de monsieur Marcel Ménard au poste 6 du comité consultatif d'urbanisme

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

De procéder à la nomination de monsieur Marcel Ménard au poste 6 du comité consultatif d'urbanisme

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement 1011 relatif à la démolition d'immeubles

7755-02-23

Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller donne avis de motion, dépose et propose l'adoption du projet de règlement numéro 1011 relatif à la démolition d'immeubles

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

7756-02-23

Octroi du mandat des services incendie

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs possède un service des incendies comme plusieurs autres municipalités et villes de notre région;

ATTENDU notre mission de sauvegarder la vie, de protéger les biens et de préserver l'environnement;

ATTENDU nos responsabilités envers les exigences du schéma de couverture de risques, des diverses normes et lois sur la sécurité incendie;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs désire améliorer, rentabiliser et bonifier le service aux citoyens;

ATTENDU notre désir d'explorer les possibilités d'améliorer le service incendie, ses modes de prévention et d'intervention;

ATTENDU le besoin d'adapter l'engagement et la pérennité des pompiers dans la nouvelle réalité de la famille d'aujourd'hui;

ATTENDU QUE le fonctionnement actuel de notre service incendie demeurera inchangé durant toute la durée de ce mandat et ce, afin de maintenir un service optimal aux citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

De mandater monsieur Alain Grégoire, directeur du service des incendies de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs de préparer un plan stratégique afin d'identifier des solutions aux divers enjeux actuels et futurs de notre municipalité en ce qui a trait à la structure organisationnelle, financière et matérielle de notre service.

De mandater monsieur Grégoire d'entamer des discussions avec les autres représentants des services incendies limitrophes ainsi qu'avec tout autre organisme pouvant aider à la réalisation de ce mandat.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ENVIRONNEMENT

Compte-rendu du comité environnement

Un compte-rendu du comité consultatif en environnement est fait.

7757-02-23

Renouvellement du mandat des membres du CCE

ATTENDU QUE madame Jacinthe Laliberté a quitté ses fonctions en 2021;

ATTENDU QUE madame Stéphanie Duchesne a remplacé madame Laliberté pour la fin de son mandat;

ATTENDU QUE le directeur du service de l'environnement recommande que soit reconduit le mandat de madame Duchesne pour la période du 13 février 2023 au 31 décembre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE LUPAN, CONSEILLÈRE

De reconduire le mandat de madame Duchesne pour la période du 13 février 2023 au 31 décembre 2024

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;

Séance ordinaire du 13 février 2023

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7758-02-23

Adoption du projet de règlement 482-2022 modifiant le règlement 482-2019 concernant la création d'un programme de mise aux normes des installations septiques de type puisards

ATTENDU QU'un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2023;

ATTENDU QUE la municipalité peut modifier le contenu de ses règlements;

ATTENDU QUE la modification réglementaire a comme objectif de prolonger le programme de mise aux normes des installations septiques de type puisards sous forme d'une prolongation finale et définitive du programme;

ATTENDU QUE des fonds suffisants sont toujours disponibles au règlement d'emprunt numéro 498-2020 décrétant une dépense de 616 000\$ et un emprunt du même montant aux fins du financement de mise aux normes des installations septiques de type puisards;

ATTENDU QUE l'octroi d'une aide financière sous forme d'avances de fonds remboursables est nécessaire à la finalisation du remplacement de certaines installations septiques de type puisards demeurant à être remplacées.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'adopter le projet de règlement 482-2022 modifiant le règlement 482-2019 concernant la création d'un programme de mise aux normes des installations septiques de type puisards

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

No. 11

DIVERS

Explication du conseiller Jean Sébastien Vaillancourt concernant les économies relativement à l'achat de matériel de voirie

No. 12

CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée au conseil

No. 13

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public pose ses questions au conseil municipal

Début : 20 h 50

Fin : 21 h 51

No. 14

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 21 h 51

Séance ordinaire du 13 février 2023

Catherine Hamé
Mairesse

Anne-Claire Robert
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Je, Catherine Hamé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.